

**Livre 1, Chapitre 3, Article 3.11.1.1**

*Une question a été posée par un Membre du Conseil concernant le nombre de juges requis pour les tournois de pointes de flèches en tir en campagne.*

**Réponse du Comité des Juges et du Comité de Tir en Campagne, en coordination avec le Comité C&R:**

Le Comité de Tir en Campagne, le Comité des Juges et le Comité C&R sont d'avis unanime que les règles 3.11.1.1 des Championnats du Monde et les règles du 9.9.1.1 s'appliquent seulement aux évènements majeurs internationaux. Comme beaucoup de décisions sont maintenant prises par les archers eux-mêmes pour les tournois normaux de pointes de flèches FITA (Tournois de distinctions FITA), le nombre de juges requis peut être diminué.

Un minimum de 3 juges par rang de 24 cibles, ou 1 juge pour 8 cibles, est suffisant pour garantir un contrôle du tournoi approprié, et donner une certaine flexibilité aux organisateurs.

Pour les tournois locaux, les règles de l'Association Membre s'appliquent.

**Le Comité des Juges, le 14 mai 2006**

**Le Comité de Tir en campagne, le 16 mai 2006**

**Coordonné et approuvé par le Comité C&R, le 22 mai 2006**

**Livre 4, Article 9.9.1.1**

*Une question a été posée par un Membre du Conseil concernant le nombre de juges requis pour les tournois de pointes de flèches en tir en campagne.*

**Réponse du Comité des Juges et du Comité de Tir en Campagne, en coordination avec le Comité C&R:**

Le Comité de Tir en Campagne, le Comité des Juges et le Comité C&R sont d'avis unanime que les règles 3.11.1.1 des Championnats du Monde et les règles du 9.9.1.1 s'appliquent seulement aux évènements majeurs internationaux. Comme beaucoup de décisions sont maintenant prises par les archers eux-mêmes pour les tournois normaux de pointes de flèches FITA (Tournois de distinctions FITA), le nombre de juges requis peut être diminué.

Un minimum de 3 juges par rang de 24 cibles, ou 1 juge pour 8 cibles, est suffisant pour garantir un contrôle du tournoi approprié, et donner une certaine flexibilité aux organisateurs.

Pour les tournois locaux, les règles de l'Association Membre s'appliquent.

**Le Comité des Juges, le 14 mai 2006**

**Le Comité de Tir en campagne, le 16 mai 2006**

**Coordonné et approuvé par le Comité C&R, le 22 mai 2006**